

## Prise de parole devant le Palais de justice du Mans 02 mars 2022 par Christophe FONTANIÉ

Cher.e.s camarades,

L'Union Départementale CGT tient ici à dire son soutien plein et entier à nos camarades Jean-Luc et Philippe et à saluer et soutenir ce mouvement social qui est d'ores et déjà historique !

Nous sommes ici car le maire du Mans préfère traduire les agents de sa commune **devant des tribunaux** plutôt que de répondre à leurs revendications. C'est inacceptable !

Cette attitude réactionnaire a mis les agents en colère. **En s'en prenant aux Secrétaire Généraux de syndicats, le maire du Mans s'en prend à tous les agents et à la population qui a confiance en elles et eux.**

C'est une première ! Jamais dans l'histoire de la ville un maire n'avait été aussi loin pour faire taire les revendications.

Le dialogue social n'existe pas à la ville du Mans et à Le Mans métropole. L'acte grave du maire du Mans en est la preuve. Il faut que les choses changent !

**Nous avons appris aujourd'hui que Stéphane Lefoll n'a finalement pas traduit Jean-Luc et Philippe devant les tribunaux du Mans et de Nantes.** Nous nous en félicitons. C'est une première victoire car ceci est à mettre au crédit de la lutte car c'est le fruit du rapport de force que nous avons su créer !

Mais quand même, oser traduire en référé à 2 endroits distants de 200 kilomètres un même jour 2 responsables syndicaux est à la fois une preuve de perte de sang froid de la part du maire du Mans mais cela montre surtout la détestation profonde qu'il a pour les représentants des syndicats.

La criminalisation de l'action syndicale ne peut être tolérée et doit être dénoncée. La répression féroce engagée par le maire du Mans à l'égard de nos responsables syndicaux est inadmissible !! Cela laissera des traces pour longtemps.

Le blocage n'était pas du côté des sites mais bien du côté du maire du Mans qui bloque les négociations. C'est la raison pour laquelle le mouvement s'est élargi !

Pas une seule fois, le maire du Mans est allé à la rencontre des agents depuis le début du conflit pour échanger sur leurs revendications. Cela s'appelle du mépris !! Il a appliqué une stratégie du pourrissement du mouvement et c'est pour cette raison que nous en sommes là aujourd'hui. Mais la lutte continue mes camarades !!

La judiciarisation des rapports sociaux est une attitude très souvent adoptée par les capitalistes pour assoir leur autorité et leur éviter de répondre aux revendications des travailleuses et travailleurs. Nous voyons là sa source d'inspiration.

Alors qu'ils sont débordés, saisir un juge pour évacuer les questions sociales est irresponsable !

Le maire du Mans doit savoir que les revendications demeurent ! Avec sa provocation judiciaire, Stéphane Lefoll aura juste gagné davantage d'amertume de la part des agents et de la population.

Le courrier du maire du Mans adressé aux agents, en plus d'être mensonger sur le plan des chiffres est scandaleux.

Lorsqu'il écrit en début de courrier que la CGT a initié le blocage alors qu'il n'en a aucune preuve, il dévoile sa haine viscérale de notre organisation syndicale. Comment un maire d'une ville de 150000 habitants peut-il jeter en pâture la 1ère organisation syndicale de sa commune ? Oui son attitude laissera des traces pour longtemps. La population du département sait désormais que le maire du Mans déteste toutes celles et tous ceux qui portent le progrès social.

Le vrai sujet est : peut-on vivre dignement avec 1300 euros par mois ? Oui parce que c'est pour ce salaire que les agents viennent travailler à la cuisine centrale !

Il est encore temps de dire que les conditions de travail des agents qui sont dans ce service ou au service de la propreté ou encore au service de la voirie sont difficiles et qu'il est nécessaire de reconnaître leur travail par un salaire décent. Parce que nous travaillons pour l'intérêt général et que nous assurons chaque jour des missions de services publics, Il y a aussi nécessité à ce que tous les emplois soient sous statut et donc que les agent.e.s soient fonctionnaires.

Stéphane Lefoll a été, il n'y a pas si longtemps ministre de Hollande, il en a même été le porte-parole.

C'est sous ce mandat, alors que Hollande avait annoncé que son ennemi c'était la finance qu'ils ont poursuivi la politique de Sarkozy sur le gel du point d'indice des fonctionnaires. Le protégé de Hollande qu'est Macron lui aussi a bloqué le pouvoir d'achat des fonctionnaires avec le gel du point d'indice. Si le point d'indice n'avait pas été gelé depuis 2010, les salaires des fonctionnaires seraient au moins 20% supérieurs. Nous n'en serions donc certainement pas là de même que le SMIC ne serait pas si bas non plus.

Dans la période d'inflation galopante que nous traversons, les employeurs qu'ils soient privés comme publics doivent revaloriser les salaires de manière très conséquente. C'est nécessaire pour que les agents vivent dignement de leur travail, mais c'est nécessaire aussi pour relancer la machine économique.

Nos organisations syndicales en responsabilité exigent que Stéphane Lefoll revienne à la table des négociations. Il ne peut fuir, par des moyens détournés crapuleux, ses responsabilités d'employeur public.

Les agents en ont assez ! Si le mouvement dure aussi longtemps alors que les agents perdent chaque jour une journée de travail, c'est que les revendications sont profondes et légitimes.

Stop au mépris et à la répression syndicale, place à la considération et à l'écoute des agents de la ville du Mans et de Le Mans métropole.

Comme le maire du Mans ne daigne pas venir vous rencontrer et préfère au travers de Jean-Luc et Philippe, nous assigner toutes et tous au tribunal, nous vous proposons d'aller à sa rencontre à la mairie du Mans pour **exiger la reprise immédiate des négociations sur des bases sérieuses !!**